Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 91 (1965)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE **DE LA SUISSE ROMANDE**

Paraissant tous les 15 jours

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA) de la Section genevoise de la SIA de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne)

des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole polytechnique fédérale de Zurich)

COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

Membres

Membres:
Fribourg:
Genève:
G. Bovet, ing.; Cl. Grosgurin, arch.; J.-C. Ott, ing.
Neuchâtel:
J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.
Valais:
G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.
A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique » Président: D. Bonnard, ing.

Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre, arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.

Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,

Rédaction et Editions de la S.A. du «Bulletin technique »

Tirés à part, renseignements Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

ABONNEMENTS

l an	Suisse Fr. 40.	min daily or	Fr. 44.—
Prix du numéro	» » 2.		» 2.50

Chèques postaux : « Bulletin technique de la Suisse romande », N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à : Imprimerie La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

ANNONCES

TOT	II acs	aimonces.					
1/1	page		16			Fr.	385.—
1/2						>>	200.—
1/4	>>					>>	102.—
1/8	>>					>>	52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A. Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales

SOMMATRE

Concours de projets pour la construction du temple de la Servette. Société genevoise des ingénieurs et des architectes : Rapport d'activité. Bibliographie. — Les congrès. — Carnet des concours. Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

CONCOURS DE PROJETS POUR LA CONSTRUCTION DU TEMPLE DE LA SERVETTE

Extraits du règlement

L'Eglise nationale protestante de Genève ouvre un concours de projets pour l'étude du temple de la Ser-

Ce bâtiment est situé sur le territoire de la commune du Petit-Saconnex.

Ce concours est réservé:

- a) aux architectes genevois et confédérés, de confession protestante, domiciliés dans le canton et y exerçant une activité professionnelle en qualité de propriétaire d'un bureau avant le 1er janvier 1963;
- b) aux architectes étrangers répondant aux mêmes conditions, mais avant le 1er janvier 1961;
- c) dans le cas d'association d'architectes, tous les associés doivent être protestants et l'un d'eux au moins doit répondre aux conditions prévues plus haut.

Le concours est soumis aux principes de la SIA et de la FAS, normes no 152/1960.

Le jury est composé de :

- MM. Ch. Jornot, président, délégué de l'Eglise, Genève ; le pasteur J. Frisch, délégué de la paroisse; le pasteur J.-D. Sauvin, délégué suppléant de la paroisse;
 - J.-C. Roy, délégué de la paroisse ;
 - J. Favre, architecte, Lausanne;
 - P. Waltenspuhl, architecte, Genève;
 - L. Payot, architecte, Genève;
 - C. Grosgurin, architecte, Genève;
 - A. Billaud, architecte, Genève, suppléant.

Une somme de 12 000 fr. est destinée à l'attribution des

Les projets doivent être établis en tenant compte rigoureusement des lois et règlements genevois en matière de construction.

Extrait du programme

Deux sanctuaires A et B situés dans le même corps de bâtiment doivent permettre de célébrer simultanément des cultes séparés (parents et enfants).